

N° 2022-115

## SUPPRESSION D'UN POSTE D'AGENT SOCIAL A TC

L'an deux mil vingt-deux le 9 novembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 3 novembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes, VILLIEN Michelle, FAVRE Maryse, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, ASTIER Fabienne, FAGGIANELLI Evelyne, GIROD-GEDDA Isabelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, BOUTY Georges, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, VILLIBORD Guillaume, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, BROCHE Richard

### Absents excusés :

MMES DUCHOSAL Sylviane qui donne pouvoir à Mme PAVIET, BERARD Patricia qui donne pouvoir à Mme FAGGIANELLI, CHAMOUSSIN Bernadette qui donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER, MARTINOD Marie qui donne pouvoir à M. SPIGARELLI, CHENAL Murielle

MM. BOCH Jean-Luc qui donne pouvoir à M. GOSTOLI, HANRARD Bernard qui donne pouvoir à M. SILVESTRE, DUC Jacques, TRAISSARD Robert

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

dont pouvoir : 6

Le Président rappelle au conseil que la Communauté de Communes compte parmi ses effectifs un poste d'agent social à temps complet affecté à la crèche.

Il précise que l'agent initialement nommé sur le poste d'agent social a réussi le concours d'auxiliaire de puériculture. La collectivité a donc créé le poste correspondant par délibération 2022-072 du 6 juillet 2022. Le poste d'agent social n'a donc plus lieu d'être. Il convient de le supprimer.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 26 octobre 2022,

Considérant que le poste d'agent social à temps complet n'a plus lieu d'être,

DECIDE la suppression du poste permanent d'agent social à temps complet créé initialement.

FAIT ET DELIBERE LE 9 NOVEMBRE 2022

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

